

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

ARRÊTÉ 2019-14

COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'Éducation, et notamment son article D741-9 ;

Vu le décret 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon ;

ARRÊTÉ

Article 1 : Pour l'année universitaire 2019-2020, le comité de direction est composé de :

- Renaud Payre,
- Jérôme Blanc,
- Christian Velud,
- Aurore Portet,
- Anne Blanc-Bogé,
- Sophie Fermigier,
- Delphine Gardette.

Article 2 : La Directrice générale des services de l'IEP est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 18 juillet 2019

Le Directeur

Renaud PAYRE

